

RAPPORT
SUR LA SITUATION DES ARCHIVES
1903
Par Paul LAURENT

Local

Il est nécessaire de faire établir des rayons dans les salles n° 28, 29 et 31 des Archives départementales. J'ai remis, le 26 mai dernier, une note y relative, à la Commission chargée de la visite des bâtiments départementaux.

Dons

Divers dons de documents ont été faits aux Archives départementales :

Par Mme veuve Louis, de Charleville, un Terrier de la seigneurie de Saint-Etienne-à-Arnes (1675-1688).

Par M. Léon Graftieaux, de Renwez, une liasse de pièces relatives à la région de Vouziers (1694-1820).

Par M. l'abbé Bouillet, de Paris, une liasse de pièces concernant la communauté et la fabrique de Ham-sur-Meuse (1690-an V).

Par M. le Directeur H. Vincent, de Vouziers, un registre de comptabilité de la Confrérie du Saint-Sacrement de Vouziers (1737-1802), et un estampage de la pierre tombale de Jean de Blanchart, tué au siège de Richecourt, en 1617.

Par M. Numa Albot, de Charleville, un estampage de l'inscription gallo-romaine de Montcy-Saint-Pierre, et un calque de la fondation d'un pilier à l'église de Tourteron (1538).

Par M. Lambert-Hettier, Secrétaire Général des Ardennes, un billet de faire-part imprimé à l'occasion du service funèbre célébré, en l'an VII, en l'honneur des plénipotentiaires français assassinés à Rastadt.

Versements

Des versements ont été effectués par les bureaux suivants :

Cabinet, 18 dossiers (14 mai 1903) ; 1^{ère} Division, 46 liasses (30 octobre 1902), et 47 liasses (1^{er} avril 1903) ; 2^e Division, 89 liasses (24 octobre 1902) ; Service vicinal, 8 liasses et 6 registres (29 juillet 1902) ; 11 dossiers (3 octobre 1902) ; 66 dossiers (16 mars 1903) ; Greffe du Conseil de Préfecture, 133 liasses (20 juillet 1902) ; Trésorerie générale, 192 registres et 3

liasses (16 octobre 1902) ; 40 registres et 8 liasses (6 novembre 1902) ; 28 liasses (15 janvier 1903).

Vente de papiers inutiles

Néant, en ce qui concerne les Archives départementales. Comme je l'indique au paragraphe XIII de ce rapport, une vente pourra avoir lieu, à la Sous-Préfecture de Rocroi, vers le mois d'octobre prochain.

Archives anciennes

Classement : L'an dernier, j'avais classé les documents antérieurs à 1790 versés en 1899, par l'Administration des Domaines. Cette année, j'ai commencé le dépouillement des documents domaniaux postérieurs à 1790, provenant du même versement, qui formeront le supplément de la série Q. Je procède d'abord à une révision générale des liasses, pour réunir les pièces de même nature disséminées dans l'ensemble du versement. Plus tard, je m'occuperai du classement détaillé et de la formation des dossiers définitifs et numérotés.

Inventaire : L'inventaire de la série C (article 596 à 935) a été continué. Il comprend l'analyse des registres des bureaux d'Asfeld, Attigny, Aubigny, Auvillers-les-Forges, Beaumont-en-Argonne, Bourcq, Brioules-sur-Bar et Buzancy.

Impression : Dix feuilles de l'inventaire de la série E (56 à 65 inclusivement), ont été imprimées.

Archives modernes

Le Conseil général a bien voulu récompenser les services de M. Semer, en rétablissant en sa faveur la gratification annuelle de 200 francs qui était accordée autrefois à son prédécesseur.

Je n'ai qu'à me louer du dévouement dont M. Semer continue à faire preuve dans l'accomplissement de son service.

Parmi ses travaux principaux, je me bornerai à signaler notamment : le classement de huit versements sur les onze que j'ai indiqué ci-dessus, au paragraphe III, qui appartiennent aux séries M, O et P – la révision d'une partie de la série T – la formation du catalogue des ouvrages d'histoire locale qui se trouvent dans la salle du public ; le relevé, sur fiches, des noms de lieux, de personnes et de matières des articles 249 à 595 de la série C, pour la table du prochain volume de l'inventaire, etc.

Recherches

Du 1^{er} juillet 1902 au 30 juin 1903, les demandes de recherches et les communications de pièces se sont élevées au chiffre de 1, 172.

Expéditions

Il a été délivré, gratuitement, à titre de renseignements administratifs, 21 rôles, et 4 certificats militaires.

Six rôles d'expédition de pièces modernes, à 0 franc 75 ont produit la somme de 4 francs 50.

Vente d'Ouvrages

Inventaire : Il a été remis, à nouveau, à M. René, libraire à Mézières, dans le courant de l'exercice 1902-1903 : 1 exemplaire du tome I ; 1 exemplaire du tome V ; et 4 exemplaires du tome VI de l'Inventaire des Archives départementales ;

Il a vendu 7 exemplaires de cet Inventaire, répartis comme il suit :

Tome I, 1 exemplaire à 12 francs..... 12 fr

Tome V, 1 exemplaire à 4 francs..... 4 fr

Tome VI, 5 exemplaires à 6 francs 30 fr

Soit en tout une somme de 46 francs, déduction faite de la remise de 20 0/0 qui lui est accordée.

Il reste, actuellement, en dépôt, chez M. René, 1 exemplaire de chacun des tomes I, IV, V et VI.

Carte : Il a été vendu à un libraire, par le Service des Archives, trois cartes géologiques Meugy, en feuilles (arrondissements de Mézières, Rocroi et Vouziers), au prix de 3 francs 20 chacune, soit 9 francs 60, déduction faite de la remise de 20 0/0.

Bibliothèque administrative

L'établissement projeté de nouveaux rayons dans les salles 28 ; 29 et 31 des Archives départementales, permettra d'améliorer la situation matérielle de diverses collections officielles, conservées tant à la Préfecture qu'aux Archives.

Archives communales

Circulaire : Une circulaire à MM. Les Maires a été insérée, le 11 février 1903, dans le Recueil des Actes administratifs, concernant la conservation dudit Recueil et la signature des délibérations des Conseils municipaux.

Inspection : Mon compte-rendu sur l'inspection des archives communales est annexé au présent rapport. Les dépôts inspectés appartiennent aux cantons de Flize, Sedan-Nord, Sedan-Sud, Omont, Novion-Porcien, Vouziers et Buzancy.

Archives hospitalières

Rien de nouveau à signaler dans la situation des archives anciennes de ces dépôts, dont le classement et l'inventaire ont été terminés en 1901.

Archives des Sous-Préfectures

La Commission locale, nommée le 8 juin dernier, a reconnu la nécessité de vendre divers registres périmés conservés à la Sous-Préfecture de Rocroi.

Je vous adresse à ce sujet un projet de vente, pour être soumis à l'approbation du Conseil général

Crédits à inscrire au budget

En terminant, je vous prierai, Monsieur le Préfet, de vouloir bien inscrire, au budget de 1904, les crédits votés pour l'année 1903.

L'Archiviste du *département*

PAUL LAURENT